

Image not found or type unknown



Statut agent commercial indépendant

Par **andre**, le **05/02/2009** à **11:07**

Je suis en liquidation judiciaire de mon exploitation de taxi Septembre 2008rnj'ai du mal à retrouver un emploi à mon age (58 ans)rnpar contre on me propose un poste d'assistant aéroport de suitermais il faut avoir le statut agent (assistant) commercial donc indépendant (le service est rénuméré à l'assistance par montant fixe)ce qui équivaut à un salaire mais travail ponctuel d'ou pas d' embauche fermernEst ce que je peux trouver une solution suite à ma liquidation rnMerci de me répondre car se serait une solution pour avoir un emploi
rn
rnCORDIALEMENT